

Critères d'admission aux épreuves en duplicate organisées par la Fédération royale belge de Scrabble

Validé par le Comité directeur le 14 septembre 2024

1. Modalités de tirage

Les épreuves organisées par la FRBS suivent les règles de tirage du règlement international. Pour les épreuves se déroulant à un seul endroit, le tirage se fait en temps réel par le juge arbitre. Pour les épreuves se déroulant à plusieurs endroits et dont les classements sont agrégés, ce seront des parties prêtirées ou un tirage en multiplex, c'est-à-dire un tirage classique retransmis aux autres centres quasi en temps réel.

Une partie prêtirée est une partie créée à l'avance. On procède au tirage des lettres et au choix des mots pour l'entièreté de la partie et cette partie sera rejouée le jour de la compétition. Le hasard du tirage est identique à une partie de compétition. Elle est de préférence tirée manuellement. Un tirage par ordinateur est admis pour autant que le hasard reste entier et qu'elle soit validée par le responsable.

Une particularité des Simultanés de Belgique, c'est l'aspect de promotion du Scrabble. Si une partie prêtirée y est utilisée, elle doit procurer un sentiment de jeu agréable, c'est-à-dire se trouver statistiquement dans la moyenne des parties : présence de plusieurs scrabbles, pas plus de 22 coups, un top entre 850 et 1050 points (idéalement), pas de tirage ou de répétition de tirages considérés comme rebutants selon le sens commun (exemple : 5 coups consécutifs avec Q sans U et sans réelle avancée). Certaines parties prêtirées pourront être remplacées par d'autres parties prêtirées si la CCRC l'estime souhaitable.

2. Championnats de Belgique

2.1. Condition d'accès pour tous les Championnats

Toute personne ayant la nationalité belge et affiliée à une fédération membre de la Fédération internationale de Scrabble, ainsi que toute personne affiliée à la Fédération belge de Scrabble et résidant en Belgique peut participer à un Championnat de Belgique par série ou par catégorie.

2.2. Attribution du titre de Champion

Le titre de Champion ou de Championne de Belgique est attribué au gagnant du Championnat concerné sur la base du classement final, selon les modalités détaillées pour chaque compétition.

En cas de gagnants ex aequo :

1. Championnats se déroulant sur un seul site : les gagnants sont départagés par un match de barrage selon le principe dit de la « Mort subite ». Le titre est attribué au premier joueur prenant le meilleur sur son ou ses adversaires. Exception : si les gagnants sont au top (sans tenir compte des solos), il n'y a pas de départage : les gagnants sont proclamés Champions.
2. Championnats régionalisés ayant lieu à plusieurs endroits : les exaequos pour l'attribution de la première place sont départagés au plus petit nombre de tops perdus sur l'ensemble des manches constitutives du championnat. S'il n'est pas possible de déterminer le gagnant rapidement après la fin de la dernière partie, celui-ci sera désigné lorsque tous les résultats auront été validés.

2.3. Modalités de la Mort subite – Type de partie et temps de réflexion :

- Championnats de série et en paires :
3 coups en 1 minute + 20 secondes, 3 coups en 40 secondes + 20, le reste en 20 secondes + 20 ;
- Championnat en Blitz :
3 coups en 40 secondes + 20, le reste en 20 secondes + 20 ;
- Championnat en parties originales et en paires en parties originales :
En partie 7 et 8 joker, 3 coups en 1 minute + 20 secondes, 3 coups en 40 secondes + 20, le reste en 20 secondes + 20.

2.4. Championnats par série

Il est organisé un Championnat pour chaque série du classement international, sans tenir compte des subdivisions au sein des séries. Un championnat de série est exclusivement accessible à toute personne qui appartient à la série concernée selon le classement international établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat ou qui a été qualifiée lors de l'étape précédente.

Certains Championnats peuvent être organisés à plusieurs endroits : c'est le principe de régionalisation. Dans ce cas, les participants jouent les mêmes parties au même moment ou dans le délai le plus court possible, selon la méthode choisie par la CCRC (parties prérétrées ou multiplex).

- **Championnats de série 7**

Ce championnat se joue en 2 manches en 3 minutes par coup. Il se joue en fin de saison (entre avril et juin). Le titre de Champion de Belgique de série 7 est décerné au gagnant du championnat, tous centres confondus.

- **Championnats de de série 6 et de série 5.**

Ils se jouent en 2 manches en 3 minutes par coup. Ils sont combinés dans un même événement et jouent les mêmes parties. Ils peuvent être régionalisés.

Sans préjudice des règles habituelles d'accès au Championnat de série, les joueurs classés septième série ont le droit de participer à ces championnats combinés.

Le titre de Champion de Belgique de série 6 est décerné au joueur de sixième série ou de septième série devançant tous les autres joueurs de ces séries sur la base du classement final, tous centres confondus.

Le titre de Champion de Belgique de série 5 est décerné au vainqueur de ces championnats combinés, sur la base du classement final, toutes séries confondues et tous centres confondus.

La première moitié des joueurs classés est qualifiée pour le championnat de série 4, étant entendu que le ou les Champions de Belgique sont qualifiés hors quota et s'ajoutent à ces 50%. La qualification est déterminée sur la base du classement final de tous les participants de tous les centres, quelle que soit leur série.

- **Championnat de série 4.**

Ce championnat se joue en 2 manches en 3 minutes par coup. Il peut être régionalisé.

Le titre de Champion de Belgique de série 4 est décerné au vainqueur sur la base du classement final, toutes séries confondues et tous centres confondus.

La première moitié des joueurs classés est qualifiée pour le championnat de série 3. La qualification est déterminée sur la base du classement final de tous les participants de tous les centres, quelle que soit leur série.

- **Championnats de série 3 et de série 2**

Chaque championnat se déroule en 3 manches en 3 minutes par coup

Le titre de Champion de Belgique de série 3 est décerné au vainqueur du Championnat de série 3, sur la base du classement final, toutes séries confondues.

Le titre de Champion de Belgique de série 2 est décerné au vainqueur du Championnat de série 2, sur la base du classement final, toutes séries confondues.

À l'issue de chaque championnat, la première moitié des participants est qualifiée pour le championnat de la série supérieure. La qualification est déterminée sur la base du classement final de tous les participants, quelle que soit leur série

- **Championnat de série 1**

Ce championnat se déroule en 5 manches en 2 minutes par coup, généralement sur deux jours.

Le titre de Champion de Belgique de série 1, également appelé de Champion de Belgique, est décerné sur la base du classement final, toutes séries confondues.

2.5. Autres Championnats de Belgique en duplicate

L'appartenance à une catégorie ou à une série est déterminée sur la base du classement international, établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat.

- **Championnat des Aînés**

Ce championnat se déroule en deux parties en trois minutes par coup.

Ce championnat est accessible aux joueurs des catégories Vermeil, Diamant et Rubis.

Un titre de Champion de Belgique est attribué pour chaque catégorie sur la base du classement final de cette catégorie.

- **Championnat des Jeunes**

Ce championnat se déroule en deux parties, la première en trois minutes par coup et la deuxième en deux minutes par coup.

Ce championnat est accessible aux joueurs des catégories Espoir, Junior, Cadet, Benjamin, Poussin.

Un titre de Champion de Belgique est attribué pour chaque catégorie sur la base du classement final de cette catégorie.

- **Championnat en Blitz**

Ce championnat se déroule en trois parties disputées en une minute par coup.

Un titre de champion de Belgique de Blitz, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat, sur la base du classement final des joueurs de la série ou de la catégorie concernée.

- **Championnat en parties originales**

Ce championnat se déroule en trois parties disputées en 2 minutes, 2 minutes 30 ou 3 minutes par coup. La CCRC se réserve la possibilité d'organiser certaines parties en temps réduit par coup et choisira parmi les cinq sortes de parties suivantes : « Joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de Champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat, sur la base du classement final des joueurs de la série ou de la catégorie concernée.

- **Championnat en paires**

Ce championnat se déroule en trois parties disputées en deux minutes par coup.

Un titre de Champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat, sur la base du classement final de la série ou de la catégorie.

- **Championnat en paires en parties originales**

Ce championnat se déroule en trois parties disputées en deux minutes par coup. La Commission choisira parmi les cinq formules de parties originales : « joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de Champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat sur la base du classement final de la série ou de la catégorie.

3. Autres compétitions en duplicate

Les compétitions ci-dessous sont ouvertes à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation auprès d'une fédération affiliée à la FISF, ou équivalent selon les critères du Règlement des licences internationales, et quelle que soit sa nationalité. Elles comptent toutes pour le classement international

3.1. Simultanés de Belgique

Cette épreuve déroule dans tous les clubs affiliés à la FBS prêts à l'organiser. Chaque jour pendant deux semaines, une partie se joue simultanément dans un ou plusieurs clubs, à un moment de la journée qui dépend de la demande des clubs.

Les parties sont prêtirées (voir article 1.4.).

Pour chaque partie, un classement est établi sur la base des scores validés de tous les participants.

3.2. Semaine de simultanés de Jeunes

Cette épreuve déroule dans tous les clubs affiliés à la FBS prêts à l'organiser. Chaque jour pendant deux semaines, une partie se joue simultanément dans un ou plusieurs clubs, à un moment de la journée qui dépend de la demande des clubs.

Les parties sont prêtirées (voir l'article correspondant).

Pour chaque partie, un classement est établi sur la base des scores validés de tous les participants

3.3. Finales de la coupe individuelle et des interclubs

Pour autant que ces finales soient organisées à l'instar d'un « tournoi », la Commission enverra des personnes mandatées par elle pour y effectuer le double arbitrage.

(Voir "Règlement de la Coupe de Belgique Individuelle" pour les phases qualificatives)

(Voir "Règlement du Championnat de Belgique interclubs" pour les phases qualificatives)

3.4. Les multiplex nationaux

Ces épreuves s'organisent dans tous les clubs affiliés à la FBS qui en feraient la demande à la CCRC. La mise en place d'un DA (double arbitrage) validé par la CCRC sera à prévoir.

3.5. Les simultanés mondiaux

Plusieurs épreuves organisées en simultané au niveau mondial par la Fédération internationale, qui en détermine le règlement, se déroulent chaque année, entre autres :

- Simultané mondial en deux parties jouées en 3 minutes par coup
- Simultané mondial en blitz en trois parties jouées en 1 minute par coup
- Simultané mondial en semi-rapide en trois parties jouées en 2 minutes par coup.

Elles se déroulent dans tous les clubs ou centres de clubs prêts à participer.
